



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/deux-questions-sur-l-energie>

deux questions sur l'énergie

- DHD -

Date de mise en ligne : jeudi 23 septembre 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Article paru dans le mensuel "l' élu d'aujourd'hui" de septembre 2010

L' élu d'aujourd'hui : Y a-t-il une solution sans le nucléaire aujourd'hui en France, qui représente 78 % de nos sources d'énergie ?

Très directement, NON ! Pour justifier le contraire, de faux écologistes sont prêt à tout dire : Ainsi de la décroissance, qui est indéfendable socialement quand on fait la liste des immenses besoins humains légitimes qui restent sans réponses, en France comme sur la planète ; droit à un logement de qualité, au transport collectif, à la culture, la communication, droit au voyage. Un seul exemple, la ligne de train Lyon-Milan nécessite une tranche électrique supplémentaire !

Pire, après avoir accéléré la dérèglementation du marché de l'électricité avec un tarif d'achat garanti exorbitant pour le photovoltaïque et l'éolien, les affairistes du capitalisme vert tentent d'imposer le "compteur intelligent", dont la seule capacité sera de transformer le droit à l'électricité avec un prix garanti du à la péréquation du service public, en un marché qui servira les "gros" à bas prix tout en délestant les petits consommateurs en cas de besoin. Car le vent et le soleil étant intermittent, il faut du gaz (en France) ou du charbon (en Allemagne) pour les compléter, et comme il est difficile d'équilibrer un réseau intermittent, il faut pouvoir réduire la fourniture quand la production ne peut plus suivre...

Renouveler et développer le nucléaire, à coté du solaire, en développant les réseaux de chaleur biomasse, en accélérant la recherche pour le stockage de l'électricité, c'est un choix indispensable pour reconstruire un grand service public de l'énergie.

L' élu d'aujourd'hui : Que rapporte en termes d'emplois et d'équipement du territoire les énergies renouvelables à Vénissieux ?

L'impact en terme d'emploi est mal connu et assez faible, quelques artisans et PME qui ont trouvé une activité complémentaire dans l'installation de photovoltaïques, quelques bureaux d'études. Par contre, l'impact en équipement est important, pour l'essentiel par des investissements publics. D'abord le réseau de chaleur municipal et sa chaufferie bois de 12 MW, mais aussi une nouvelle chaudière bois d'un groupe scolaire (350kW). Deux bâtiments municipaux équipés de toits photovoltaïques ; un gymnase et la maison des associations. Ces deux exemples montrent d'ailleurs que malgré le tarif de rachat élevé, la rentabilité de l'opération complète pour la ville n'est pas évidente ; près de 18 ans pour un retour sur investissement ! Nous avons aussi 11

tours de logements aux Minguettes qui bénéficient de solaire thermique produisant 30% des besoins en eau chaude sanitaire, et du photovoltaïque qui soulage les factures d'énergies, et un nouveau bâtiment locatif social "basse consommation" avec toiture photovoltaïque, réalisé par la société de logement de la ville... Pour l'anecdote, la ville vient aussi d'installer un lampadaire photovoltaïque à Led...

De nombreux équipements de toute taille donc et sans doute plus d'une dizaine d'initiatives privées. L'écart entre la réalité d'équipements importants et l'absence de gain en emploi pour la ville ou l'agglomération éclaire bien l'effet marketing des discours sur la nouveauté que représenterait l'économie verte. Dans le photovoltaïque comme dans l'automobile, si c'est la rentabilité du capital qui décide, l'emploi sera partout réduit, précarisé ou délocalisé !